



Ne tournez pas le dispositif une fois les dents engagées.

**Remarque :** la partie jaune du dispositif de protection ne doit plus apparaître dans le goulot de remplissage.

Remplacez l'outil de réinitialisation dans le coffre à bagages.

## CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Ne prenez pas le risque de tomber en panne de carburant ; ne roulez jamais délibérément alors que la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. Lorsque vous faites le plein d'un réservoir vide d'après la jauge de carburant, il est possible que vous ne puissiez pas ajouter la quantité de carburant, car le réservoir dispose toujours d'une petite réserve de carburant. Voir page **291**, **CAPACITÉS**.

## SPÉCIFICATIONS DU CARBURANT

Essence : 91-98 RON.

Diesel : EN 590.



Les véhicules à moteur diesel en Algérie, Egypte, Inde, Libye, au Maroc, au Pakistan et en Tunisie doivent rouler uniquement au gazole de première qualité.

## CONSUMMATION DE CARBURANT

Pour obtenir des renseignements sur les chiffres de consommation de carburant, reportez-vous aux informations complémentaires.

## CYCLE URBAIN

Le test en cycle urbain est réalisé à partir d'un démarrage à froid et comporte une série d'accélération, de décélération et des périodes de conduite à vitesse stable, ainsi que des périodes de ralenti moteur. La vitesse maximale de ce test est de 50 km/h (30 mi/h) et la vitesse moyenne de 19 km/h (12 mi/h).

## CYCLE EXTRA-URBAIN

Le test en cycle extra-urbain est réalisé immédiatement après le test en cycle urbain. La moitié du test environ comprend des périodes de conduite à vitesse constante, et l'autre moitié une série d'accélération, de décélération et de ralentis du moteur. La vitesse maximale de ce test est de 120 km/h (75 mi/h) et la vitesse moyenne de 63 km/h (39 mi/h). Le test est réalisé sur une distance de 7 km (4,3 miles).

## CYCLE MIXTE

Les chiffres du cycle mixte représentent une moyenne des résultats des cycles urbain et extra-urbain et prennent en compte les distances différentes parcourues lors des deux tests.



Pour plus d'informations sur les chiffres de consommation de carburant et les émissions à l'échappement, consultez le site de l'agence d'homologation des véhicules (VCA), à l'adresse suivante :

<http://www.vcacarfueldata.org.uk/>.